

## Comité de Pilotage de l'I.T.I. du Pays Ajaccien

Séance du lundi 22 mai 2017

Liste des Projets NON sélectionnés

		PROJET						DEMANDE FEDER ITI					DECISION DU COPIL du Lundi 22 mai 2017			
N° dossier	Priorité d'investiss. PO FEDER		Candidat	Intitulé du projet	Localisation	Coût prévisionnel HT	Coût prévisionnel TTC	Montant (€)	TX de finct. en %	date réception candidature	date dossier complet	date AR par OI	Décision	Note sur 20	Notification décision	MOTIF
	n°	Domaine														
2	4c	Transition énergétique du territoire	OPH 2A	Réhabilitation de la résidence SALINES 1 - Ajaccio	Ajaccio	1 753 859	1 850 321	1 303 482	71,05	14 février 2017	14 février 2017	13 mars 2017	NON Sélectionné	16,00	23 mai 2017	Retrait de la candidature par le porteur de projet (OPH) par lettre en date du 10 mai 2017 le porteur s'engage dans le dépôt d'une demande d'aide au titre du FEDER de "droit commun" permettant d'améliorer sensiblement le plan de financement (jusqu'à 80% de financement)
<b>TOTAL</b>						<b>1 753 859</b>	<b>1 850 321</b>	<b>1 303 482</b>	<b>71,05</b>							

Ajaccio, le 22 mai 2017

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Jacques FERRARA,

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien,

Président du COPIL de l'ITI du Pays Ajaccien

